

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1994)
Heft: 58-59: 1994

Rubrik: Économie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

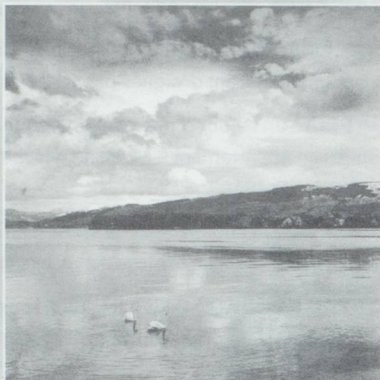
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conscience régionale



On parle fréquemment de l'Arc lémanique ou de la Regio Basiliensis, mais la Suisse orientale et ses voisins directs, autrichien et allemand, entendent aussi développer leur région, grâce à la "Conférence internationale du lac de Constance". Cette Conférence regroupe, depuis 3 ans, les cantons de St-Gall, Thurgovie, Schaffhouse*, les Länder allemands de Bade-Wurtemberg et de Bavière ainsi que le Land autrichien du Vorarlberg. A la tête de cette organisation, la Conférence des chefs de gouvernement veille à la mise en place de projets concrets, soucieuse d'améliorer la qualité de la communication entre ces diverses régions. Le "non" à l'EEE du 6 décembre 1992 a redonné une impulsion nouvelle à la Conférence. "Il faut développer les efforts d'information et intensifier la coopération régionale par-delà les frontières", explique Erika Forster, vice-présidente du Grand Conseil

st-gallois et membre de la Conférence. Cette dernière doit déjà se battre pour construire la nouvelle région et la doter d'une identité forte - c'est le travail du Regiobüro Bodensee, qui centralise les informations en provenance des trois pays. Autre point important : le transport. Un horaire commun des départs et arrivées des bateaux parcourant le lac a été récemment édité : il est encore aujourd'hui impossible de faire le tour du lac avec un seul navire. Mais le plus urgent reste le problème des relations par route ou chemin de fer. Aller de "St-Gall à Bregenz ou Friedrichshafen par les transports publics prend plus de temps que d'aller de St-Gall à Zurich ou Munich", plaide Erika Forster dont le gouvernement vient de demander à Adolf Ogi de faire un effort en faveur des transports ferroviaires. ■

* Les 2 demi-cantons appenzellois devraient en faire bientôt partie.

Une seule banque

Après Genève et Berne, c'est au tour du canton de Vaud : dès le 1er janvier 1997, la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) et le Crédit Foncier Vaudois (CFV) ne feront plus qu'un. Ils deviendront même (en englobant la Caisse d'Epargne et de Crédit, ainsi que la Banque Vaudoise de Crédit) le 2ème établissement bancaire cantonal du pays - après la Banque Cantonale de Zurich - avec un chiffre d'affaires de près de 30 milliards de frs.s. Cette fusion a été décidée par l'Exécutif vaudois, qui détient 51% du capital de la BCV et 48% du CFV. Reste à déterminer sous quelle forme se fera le rapprochement : des experts travaillent actuellement sur le projet et, au 30 juin 1994, le choix entre holding, fusion ou une autre forme devra être connue. Le Conseil d'Etat vaudois a en outre donné son accord à l'augmentation de capital du Crédit Foncier, ce qui lui permettra d'absorber la Caisse d'Epargne et de Crédit. Mais tous ces mouvements ont failli passer inaperçus devant l'annonce de la reprise, en catastrophe (selon l'expression de Jacques Tréyvaud, P.D-G de la BCV) par la BCV, de la Banque Vaudoise de Crédit (BVCred). En effet, les retraits opérés les derniers temps sur les comptes de la BVCred avaient dépassé les 200 millions de frs.s., atteignant dès lors la

limite de garantie consortiale. Le pire a été évité. Les quelque 80.000 clients de la banque - dont bon nombre d'agriculteurs et de PME - ne perdront rien dans l'opération. Ce qui ne sera malheureusement pas le cas pour les actionnaires, qui se retrouvent avec des titres sans valeur. Car la BCV reprend l'actif et le passif, ainsi que les activités de la BVCred, pour un montant qui devra être fixé dans les 24 mois à venir par la fiduciaire Atag, sur la base du décompte du 30 novembre 93. Si l'évaluation du passif et de l'actif dégagent un surplus, les actionnaires pourront alors espérer récupérer une partie de leur investissement. Dans le cas inverse, ils seront obligés de vendre leurs titres pour le franc symbolique. La Banque Vaudoise de Crédit n'est maintenant plus qu'une coquille vide, dont l'avenir devrait être prochainement décidé par le Conseil d'administration. ■

Politique

IBM Suisse continue sa restructuration. Au programme : 1000 suppressions d'emplois (sur 2800 postes au total) et introduction d'un nouveau barème des salaires. Ceux-ci seront désormais indexés aux résultats de l'entreprise et les salariés ne seront augmentés que si l'ensemble de la société réalise les objec-

NOUVELLES ÉCONOMIQUES *en bref*

SUISSE : Après 3 années de récession, l'économie suisse affiche un léger mieux. Au 3ème trimestre 93, le Produit Intérieur Brut (PIB) a progressé de 0,6%. Les investissements ont progressé de 0,8%, les exportations de 2,6%. Autre bonne nouvelle : l'inflation est tombée à 2,2%. Les taux d'intérêt devraient donc continuer à baisser. D'après un expert du Crédit Suisse, ils devraient baisser de 5 1/2% à 5% cette année et les taux à court terme de 4 1/4 à 3 1/2 %.

DEVELOPPEMENT : Swissair veut devenir un grand des réseaux des télécommunications en Suisse. Depuis le début de cette année, le département informatique de la compagnie aérienne est devenu un centre de profit autonome : un changement qui lui permettra de vendre ses services. En outre, deux contrats de collaboration ont été signés avec la Société Internationale de Télécommunication Aérienne (SITA).

RESULTAT : Le groupe Oerlikon-Bührle aura réalisé un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de frs.s. lors des 10 premiers mois de 93, soit 18% de moins par rapport à 92. Pour l'ensemble de l'année 93, Bührle escompte un chiffre d'affaires de 3 milliards de frs.s., contre 3,6 milliards en 92 : la baisse atteindrait 16,6%, au lieu des 13% prévus au budget. Les pertes continuent, malgré de sévères réductions de personnel : de 16.359 personnes employées en 1992, on est passé à moins de 15.000 fin 93.

MONOPOLY : L'assureur bâlois Patria rachète à la Winterthur un paquet d'actions correspondant à 28% du capital du groupe et gallois Helvetia. Patria se retrouve dès lors en possession de 39% du capital d'Helvetia et les deux assureurs annoncent pour cette année une collaboration renforcée et la création d'une direction commune.

DISTINGUEE : Jan Royston a reçu le Prix Veuve Clicquot de la Femme d'affaires suisse 1993, attribué pour la cinquième fois depuis sa création. Fondatrice et dirigeante de la société de conseils en informatique NatSoft SA, à Genève, Jan Royston est mathématicienne de formation et de nationalité

suisse et britannique. En 6 ans, elle a conduit son entreprise au 1er rang des entreprises romandes indépendantes de conseil en informatique. Le chiffre d'affaires de NatSoft devrait atteindre les 6,4 millions pour 1993, en hausse de 30% par rapport à 1992. ■

salariale

tifs fixés. Dans le cas contraire, les salaires seront amputés de 5% en 1994 et de 10% en 1995. En outre, la grille des salaires a été modifiée : la majorité des employés sera légèrement augmentée. Pour 10 à 15% d'entre eux, par contre, ce sera une baisse qui pourra aller de quelques pourcents à 20% au maximum. ■

Bloc-Notes

Tous les mois, retrouvez cette nouvelle rubrique dans le "Messenger Suisse".

Conservez-la : elle vous donnera, au fur et à mesure, toutes les adresses dont vous pourriez avoir besoin.

Comment voter par correspondance ?

La procédure est très simple. La première condition : être inscrit auprès de la représentation consulaire de sa région. La deuxième condition : demander, à cette représentation consulaire, le formulaire d'inscription pour le droit de vote. Cette demande peut être faite par écrit : il n'est pas nécessaire de se déplacer. Une fois que le consulat a reçu le formulaire en question dûment rempli, il le transmet alors à la commune de vote du demandeur, qui prendra en compte l'inscription et enverra, par la poste, le matériel nécessaire au(x) votation(s) fédérale(s). Dernières indications : la prise en compte de l'inscription peut prendre un certain temps (de 1 à 3 mois en moyenne). Il ne faut pas non plus négliger les délais postaux : le matériel de vote parvient au moins 3 semaines avant la date des votations, il ne faut donc pas tarder à renvoyer les bulletins de vote, directement à la commune où vous êtes inscrit(e). A savoir : certaines communes envoient une carte d'électeur à renvoyer avec le matériel. D'autres n'en envoient pas (comme en Appenzell, par exemple) : ne jetez pas l'enveloppe dans laquelle vous avez reçu le matériel, il vous faudra la renvoyer avec vos bulletins de vote. Certains abonnés disent ne pas voter parce que le livret d'explication, joint au matériel de vote, est rédigé dans une langue qu'ils ne comprennent pas. Le Messenger Suisse reçoit ce livret dans ses trois traductions (allemand, français, italien). Il fournira donc volontiers copie de la traduction désirée à ceux qui en feront la demande, en échange d'un timbre à 4,40 FF destiné à couvrir les frais d'envoi.

En outre, sachez que Radio Suisse Internationale enregistre, avant chaque votation, des cassettes présentant les divers objets proposés aux votations. Ces cassettes sont en-

registrées en français, allemand et italien et sont, pour l'instant, gratuites. Pour les obtenir, écrire à : R.S.I. Cassettes votations, Giacomettistrasse 1, 3000 Berne 15. Suisse.

Vacances d'hiver

Trois brochures sont désormais disponibles : "Sport d'hiver à forfait 1993-94"; "Pistes de ski de fond 1993-94"; "L'hiver magique - toute l'infrastructure des stations suisses". A demander à l'Office National Suisse du Tourisme, 11bis, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. 1 47 42 45 45.

Aide-mémoire pour les Suisses de l'étranger.

130 pages pour répondre aux questions que les Suisses vivant à l'étranger se posent (trois éditions : française, allemande et italienne). Ce petit guide est gratuit, il vous suffit d'envoyer à l'adresse ci-après une étiquette auto-collante portant vos nom et adresse (en n'oubliant pas de préciser la version désirée). Service des Suisses de l'Etranger, Bundesgasse 18, 3003 Berne.

Boîte aux Lettres

Vous recherchez un livre dont l'édition est épuisée, un disque, des recettes, vous désirez constituer une amicale suisse dans votre région, vous recherchez des correspondants à l'étranger ? La rubrique "Boîte aux lettres" vous est ouverte, gratuitement : il vous suffit de rédiger votre annonce en y ajoutant vos coordonnées et de l'envoyer à la rédaction du "Messenger Suisse". Vous vous posez des questions au sujet de votre AVS, de la fiscalité, de votre retraite, vous cherchez un notaire en Suisse et ne savez pas à qui vous adresser ? Le "Messenger" peut vous aider en vous dirigeant sur les bonnes adresses, demandez-le lui !

Petites Annonces

Vous voulez vendre une maison, un appartement, vous cherchez un appartement ? Pourquoi ne pas utiliser le service des petites annonces du "Messenger Suisse" ? Les abonnés bénéficient d'une remise de 10% et de la gratuité totale pour une parution de leur annonce sur le service minitel 36 16 "Tell-Les Suisses en France". ■

BLOC-NOTES

LE MESSAGER SUISSE
JANVIER/FÉVRIER 94

23